



## **EAGLE CÔTE D'IVOIRE**

### **Rapport d'activités août 2022**

- 1. Points principaux**
- 2. Investigations**
- 3. Opérations**
- 4. Légal**
- 5. Média**
- 6. Relations extérieures**
- 7. Management**
- 8. Conclusion**

#### **1. Points principaux**

Durant le mois d'août, les efforts du projet ont permis d'obtenir des pistes d'investigations aboutissant à l'arrestation le 10 août 2022 de deux trafiquants d'écailles de pangolins à Yopougon, localité située à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Ces derniers ont été interpellés avec en leur possession 122 kg d'écailles de pangolins dissimulés dans deux sacs.

Notre équipe a suivi l'affaire San Kouamé et N'douffou, arrêté en septembre 2019 en essayant de vendre 2 défenses d'éléphant. L'affaire est en instruction depuis.

Le projet a également suivi l'affaire de l'arrestation des quatre (4) personnes arrêtés le 3 octobre 2021 en flagrant délit de vente de 38 kilogrammes d'ivoires bruts. L'affaire est toujours en instruction. Deux (2) personnes identifiées comme des membres du CCDO sont également prises en compte dans la procédure. A cela s'ajoute les autres éléments

armés qui ont tenté d'empêcher l'arrestation des suspects et la saisie des ivoires. En effet, lors de l'arrestation des quatre trafiquants, des hommes armés se présentant comme des éléments du CCDO, une autre unité mixte de la police nationale avait sans ordre de mission, ni uniformes, tenté de faire obstruction à la procédure d'arrestation. L'instruction permettra de faire la lumière sur toute cette affaire.

EAGLE- Côte d'Ivoire continue sa collaboration avec les autorités de Côte d'Ivoire, notamment avec l'Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale Organisée (UCT), l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) et avec la Direction de la Faune du MINEF.

## 2. Investigations

Un point d'orgue a été mis pour le mois d'août sur les réseaux de trafiquants déjà identifiés dans tout le pays. Ce qui a permis l'interpellation de deux trafiquants.

<b>Missions d'investigations</b>	<b>Région</b>	<b>Nombre d'Opérations</b>	<b>Nombre de trafiquants ciblés</b>
27	11	1	55

### 3. Opérations

**Tableau des Opérations**

<b>Nombre d'opérations</b>	<b>Régions</b>	<b>Nombre de trafiquants arrêtés</b>	<b>Produits de contrebande</b>
1	Abidjan	2	122 kilogrammes d'écailles de pangolins saisis

Le mercredi 10 août 2022, deux présumés trafiquants d'animaux spécialisés dans le commerce des écailles de pangolins ont été interpellés dans la commune de Yopougon à Abidjan. Ces derniers ont été interpellés avec en leur possession 122 kilogrammes d'écailles de pangolins dissimulés dans trois sacs. Cette arrestation a été possible grâce au fruit de la collaboration entre l'Unité de lutte contre la Criminalité Transnationale Organisée (UCT), la Direction de la Police forestière et de l'Eau du Ministère des Eaux et Forêts (DPFE-MINEF) et les équipes de EAGLE Côte d'Ivoire.



Les deux personnes arrêtées, un homme et une femme, avaient chacun un rôle spécifique dans ce trafic. L'homme était chargé de collectionner les écailles depuis le Libéria, puis les acheminer à Abidjan tandis que la femme était chargée de les emmagasiner pour chercher de potentiels acheteurs.



Le pangolin reste l'animal sauvage protégé le plus braconné au monde entre demande de viande en Afrique, d'écailles pour des prétendus vertus thérapeutiques ou aphrodisiaques en Asie dont aucune science n'a confirmé. Pour rappel, les écailles de ce pauvre mammifère fourmilier sont constituées de kératine, la même protéine présente dans les ongles et les cheveux.



#### 4. Légal

En août, le département légal a travaillé sur plusieurs dossiers :

- Le département juridique a suivi les affaires en instruction du projet : l'affaire San Kouame et N'douffou, en instruction depuis septembre 2019. Le dossier a été transmis au procureur qui devrait décider bientôt de la suite de la procédure.
- La refonte du kit juridique afin d'appuyer les autorités ivoiriennes
- L'organisation de l'opération de Yopougon du 10/08/2022
- Le suivi de la procédure à Yopougon de l'opération du 10/08/2022
- Participation le 18/08/2022 à l'audience des deux trafiquants d'écailles de pangolins interpellés le 10/08/2022 à Yopougon avec 122 kg d'écailles de pangolins. Les mis en cause ont été condamnés à six mois de prison avec sursis assortie d'une amende de 100.000 FCFA.
- Rencontre du procureur du Tribunal de première instance de Yopougon en marge de l'audience du 18/08/2022.

- L'affaire de l'arrestation du 31/10/2021 concernant 4 personnes arrêtées en flagrant délit de vente de 38kg d'ivoires bruts est également en instruction. 2 autres personnes étaient présentes sur les lieux de la vente mais se sont identifiées comme des membres du CCDO. L'un d'entre eux a pu être entendu à l'UCT, le deuxième ne s'est pas présenté. Les personnes armées qui ont essayé de les protéger et d'empêcher l'arrestation des autres suspects et la saisie des ivoires sont également concernés par la procédure.

<b>Nombre de Missions (Préciser le lieu et raison)</b>	<b>Nombre de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci, préciser le lieu</b>	<b>Nombre de trafiquants jugés</b>	<b>Les peines de prison ce mois ci</b>	<b>Nombre de trafiquants condamnés (Peine de prison)</b>	<b>Nombres d'audiences suivies</b>
<b>2 (Préparation OP Abidjan, audience Abidjan )</b>	6 dont 3 à la Maison d'arrêt et de Correction d'Abidjan, 1 à la Maison d'arrêt et de Correction de Bondoukou, 2 à la Maison d'arrêt de Man.	<b>2</b>	<b>6 mois avec sursis</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

## 5. Media

Ce mois-ci le département a publié sur l'arrestation des deux trafiquants d'écaillés de pangolins, arrêtés en flagrant délit de vente de 122 kilogrammes d'écaillés de pangolins. Le coordonnateur du projet, Gaspard Julien-Laferrière a accordé une interview à la Radio la voix de l'Espérance pour expliquer le bien-fondé de la lutte contre le trafic des espèces protégées.

## Tableau des Médias

<b>Nombre total de pièces médiatiques :</b>	54		
<b>Télévision</b>	<b>Radio</b>	<b>Presse écrite</b>	<b>Internet</b>
0	32	7	15

<https://www.fratmat.info/article/223042/societe/faits-divers/yopougou-122-kg-decailles-de-pangolins-saisis-02-trafiquants-interpelles>

<https://www.linfodrome.com/faits-divers/79893-cote-d-ivoire-deux-trafiquants-d-ecailles-de-pangolins-interpelles-a-yopougou-avec-122-kg-d-ecailles-de-pangolins>

<https://ci.opera.news/ci/fr/society/c34a383f28dea265fe6e3e185a37bcf1>

<https://linfoexpress.com/cote-divoire-deux-trafiquants-interpelles-a-yopougou-avec-122-kg-decailles-de-pangolins/>

<https://nasopresse.com/np-cote-divoire-deux-trafiquants-decailles-de-pangolins-interpelles-a-yopougou-avec-122-kg-decailles-de-pangolins/>

<https://www.lemondeactuel.com/cote-divoire-commerce-illicite-des-animaux-protoges-deux-trafiquants-decailles-de-pangolin-arretes/>

<https://www.choco.ci/news/single/8-deux-trafiquants-decailles-de-pangolins-interpelles-a-yopougou-avec-122-kg-decailles-de-pangolins>

<https://www.aip.ci/cote-divoire-aip-deux-presumes-trafiquants-decailles-de-pangolins-interpelles-a-yopougou/>

<https://ndc-info.com/monde/afrique/cote-d-ivoire/20220814/cote-divoire-deux-trafiquants-decailles-de-pangolins-interpelles-a-yopougou-avec-122-kg-decailles-de-pangolins/>

<https://pressivoire.com/article/yopougou-des-marchands-illegaux-decailles-de-pangolins-mis-aux-arrets-avec-122-kg-decailles>

<https://ovajabmedia.com/cote-divoire-en-possession-de-122-kg-decailles-de-pangolins-deux-trafiquants-despeces-protegees-arretes-a-yopougou/>  
<https://www.ivoiresoir.net/yopougou-deux-trafiquants-decailles-de-pangolins-aux-arrets/>

<https://www.ivoire.ci/region/abidjan-lagunes/1279.html>

<https://ladiplomatiqedabidjan.com/economie-societe/7964-cote-d%E2%80%99ivoire-deux-trafiquants-d%E2%80%99ecailles-de-pangolins-interpelles-a-yopougou-avec-122-kg-d%E2%80%99ecailles-de-pangolins>

<https://www.lemandatexpress.net/2022/08/18/lutte-contre-les-especes-protegees-deux-trafiquants-decailles-de-pangolins-interpelles-a-yopougou/>

<https://www.dropbox.com/s/v6iji3v added2abbl/RADIO%20YOPOUGON%20-%20EXTRAIT%20JOURNAL%20DU%20MARDI%2016%20AOUT%20%202022%20-%2018%20HEURES.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/0lusgtqo3zsptsg/RADIO%20YOPOUGON%20-%20EXTRAIT%20JOURNAL%20DU%20MARDI%2016%20AOUT%202022%20-%2012%20HEURES.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/x9obwcqus1pdjff/RADIO%20YOPOUGON%20-%20FLASH%20DU%20MARDI%2016%20AOUT%20%202022%20-%2010%20HEURES.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/969247748yzz7br/RADIO%20YOPOUGON%20-%20FLASH%20DU%20MARDI%2016%20AOUT%202022%20-%2014%20HEURES.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/pebn5sxi6ppasek/FREQUENCE%20%20FLASH%2005%20H%2030%20TRAFIQUANTS%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/f7jjlbihb3z5i9u/FREQUENCE%20%20FLASH%2008%20H%2030%20TRAFIQUANTS%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/k2gy8yg2qhwst/FREQUENCE%20%20FLASH%2008%20H%20TRAFIQUANTS%20PANGOLINS.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/b21sks32a0jv87g/FREQUENCE%20%20JOURNAL%2006%20H%20TRAFIQUANTS%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/b0ixt4nlb502voc/RADIO%20CI%20FLASH%2005%20H%20TRAFIQUANTS%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/b852t8n7g0xdbfc/RADIO%20CI%20FLASH%2006%20H%20TRAFIQUANTS%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/qq740b666yimjs8/RADIO%20CI%20FLASH%2009%20H%20TRAFIQUANTS%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/eto0k3uvv8cxutc/RADIO%20CI%20JOURNAL%2007%20H%20TRAFIQUANTS%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/s6pwcudou7ecrvi/RADIO%20CI%20FLASH%2005%20H%2030%20OP%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/fr0sac08re6e3dl/EXTRAIT%20DU%20BULLETIN%20D%20INFORMATION%20DU%20LUNDI%2015%20AOUT%202022%20MARC%20DJORO%20OK%20%20%2812H30%29.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/0cylixtumqjfxl7/EXTRAIT%20DU%20JOURNAL%20DU%20LUNDI%2015%20AOUT%202022%20SOIR%20MARC%20DJORO%20OK%20%20%2819H30%29.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/as01xpn3rjeat2h/EXTRAIT%20DU%20JOURNAL%20DU%20MARDI%20%2016%20%20AOUT%202022%20MARC%20DJORO%20OK%20%20%287H30%29.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/ouzsey5rqxazup9/GRAND%20JOURNAL%20DU%20DIMANCHE%2014%20AOUT%202022.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/uwccbf3834t19mr/JOURNAL%2012H30%20LUNDI%2015%20AOUT%202022%20.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/c235ecnf95y5m2c/JOURNAL%2019H30%20DIMANCHE%2014%20AOUT%202022.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/z862e99yuisifsq/RADIO%20ATM%20FLASH%2010%20H%20OP%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/q6ihath0kqrjwh6/RADIO%20ATM%20FLASH%2016%20H%20OP%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/nt5k1pszyifb92/RADIO%20ATM%20FLASH%20DE%2014%20H%20OP%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/nk3nmvch2ub1xoy/RADIO%20ATM%20JOURNAL%2012%20H%20OP%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/nkhdctbaxa4131b/RADIO%20ABOBO%20FLASH%2009%20H%20TRAFIQUANTS%20YOP.mp4?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/1cep8y5vqeijyv/RADIO%20ABOBO%20FLASH%2010%20H%20TRAFIQUANTS%20YOP.mp4?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/hzpye0ezhbe9rzy/RADIO%20ABOBO%20FLASH%20DU%2017%20AOUT%202022%20%2014H.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/d2m6hq9cm9qqna6/RADIO%20ABOBO%20FLASH%20DU%2017%20AOUT%202022%20%2015H.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/rojka7yoory7ejf/RADIO%20ABOBO%20FLASH%20DU%2017%20AOUT%202022%2016H.mp3?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/igyst3sab98chq5/RADIO%20TREICH%20FLASH%2008%20H%20OP%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/jk226goznrexwst/RADIO%20TREICH%20FLASH%2010%20H%20OP%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/yvs9db3wid6hlvu/RADIO%20TREICH%20JOURNAL%2012%20H%20OP%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/7apvnbd13se98u1/RADIO%20TREICH%20JOURNAL%2018%20H%20OP%20YOP.mpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/hqmnapi06nsiy95/EXPRESSION%20OP%20YOP.jpeg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/damvv05thjz6tri/LE%20JOUR%20PLUS%20OP%20YOP.pdf?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/17ht5cs21u2y0mv/NOTRE%20VOIE%20OP%20YOP.PNG?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/4ycf65bvoasq0gz/QUOTIDIEN%20ABIDJAN%20YOP.PNG?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/ck7lh8pq8qh3mm7/SOIR%20INFO%20OP%20YOP.PNG?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/khcwavx36c7c64m/LE%20RASSEMBLEMENT%20OP%20YOP.jpg?dl=0>

<https://www.dropbox.com/s/0idm9hz2qopd7j5/LE%20MATIN%20OP%20YOP.jpg?dl=0>

## 6. Relations extérieures

Dans le cadre de la collaboration entre EAGLE CI et l'UCT, le Coordinateur a eu une réunion avec les officiers afin d'avancer sur les grandes enquêtes. Le coordonnateur a également eu une rencontre avec les responsables de l'Ong Akatia toujours dans le but de parfaire la collaboration existante.

## 7. Management

Le management a permis de coordonner les activités de tous les autres départements. Il s'est beaucoup plus focalisé sur le département investigations en faisant le suivi et l'orientation des missions des enquêteurs. A cela s'ajoutent, des rencontres de travail avec l'UCT pour les enquêtes et pour les opérations, notamment l'organisation de l'opération du 10 août 2022 à Yopougon.

## 8. Conclusion

Le mois d'août 2022 a été marqué par l'arrestation du 10/08/2022. Cinquante-quatre pièces médiatiques ont été publiées dans la presse nationale (radio, presse en ligne et presse écrite) afin de communiquer sur ces résultats et une interview du coordinateur sur radio espérance ont permis de continuer le travail de sensibilisation de la population ivoirienne à la problématique du trafic d'espèces protégées. Le département juridique a travaillé sur l'opération d'arrestation et a suivi le dossier jusqu'à la décision de justice. Des rencontres avec les autorités (procureurs) ont été faites pour discuter de l'application en Côte d'Ivoire, des textes juridiques pour une lutte efficace contre la criminalité liée aux espèces sauvages protégées.

S'agissant de l'opération du 10 août 2022 à Yopougon, l'on a remarqué une similarité des informations avec l'opération du 30 juin 2022 à Guiglo, localité située à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Le constat est que, les trafiquants s'approvisionnent des écailles de pangolins au Libéria, pays frontalier à la Côte d'Ivoire, puis les acheminent en Côte d'Ivoire passant par la ville de Guiglo. Une fois sur la terre d'Eburnie, ils se lancent dans la course à la recherche de potentiels acheteurs pour

écouler leurs produits de chasse. Un fait qui montre la facilité que peuvent avoir les trafiquants pour transporter leur contrebande entre les pays.

Avec la saisie du mois d'Août, cela fait près de 603kg d'écailles saisies avec 5 personnes arrêtées depuis le début d'année.

La pression sur le pangolin, animal le plus trafiqué au monde, ne semble pas diminuer et la facilité avec laquelle les trafiquants opèrent est alarmante.